



4^{ème} Sommet des Chefs de police des Nations Unies

New York, 27.06.2024

Mission Permanente de la Suisse auprès des Nations Unies

Merci Monsieur le Conseiller de Police,

La Suisse souhaiterait, tout d'abord, exprimer sa gratitude envers le personnel de police déployé sous le drapeau des Nations Unies et qui s'engage sur le terrain jour après jour, parfois dans des conditions austères, et rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont laissé leur vie en œuvrant pour la paix.

La police des Nations Unies a un rôle essentiel à jouer dans la prévention des conflits et des violences, y compris celles basées sur le genre. Elle est uniquement placée pour répondre aux défis sécuritaires respectifs des populations qui subissent les changements climatique et sociaux et sont poussées à la migration.

Laissez-moi souligner trois éléments :

Premièrement, nous relevons que l'insécurité se répand, non seulement géographiquement mais aussi dans **l'espace digital**. Une réponse ferme, inscrite dans l'état de droit et le respect des droits de l'homme, est nécessaire. Dans cette dimension, les frontières s'effacent et il est illusoire de vouloir lutter seul. C'est pourquoi il est important que nous partagions nos connaissances et mutualisons nos efforts, en développant, entre autres, les capacités de nos partenaires, en particulier dans les zones de déploiement.

Deuxièmement, avec le retrait de certaines missions, le besoin de renforcer la coordination et les **mécanismes de transition** s'accroît. Le départ du dernier casque bleu ne doit pas être synonyme de suspension des activités pour la réforme du secteur de la sécurité. Avec UNODC, les équipes de pays, INTERPOL ou les organisations régionales UNPOL peut offrir des relais pour la continuation de ces activités, moyennant la mise en place en amont de réponses intégrées avec des visions à long terme.

Troisièmement, la sécurité du personnel déployé est primordiale pour la Suisse, raison pour laquelle elle a présenté, avec l'appui de 98 états membres, en mai dernier une résolution sur la **protection du personnel humanitaire et onusien** qui a été adoptée par le Conseil de Sécurité. Nous soutenons depuis 2015 le principe de « Duty of Care » et y voyons un point essentiel pour le déploiement de notre personnel.

Monsieur le Conseiller de Police,

Pour terminer, nous aimerions réitérer notre engagement en faveur du multilatéralisme qui est porteur de réponses aux crises que nous traversons, y compris en ce qui concerne les menaces criminelles contre la paix et la stabilité. Nous saluons à cet égard que l'ébauche actuelle du « Pacte pour le Future » souligne l'importance de l'état de droit notamment dans le cadre de la consolidation de la paix.

Je vous remercie.

Thank you, Mr. Police Adviser,

Switzerland would like, first of all, to express its gratitude to the police personnel deployed under the United Nations flag and who are engaged in the field day after day, sometimes in austere conditions, and to pay tribute to all those who gave their lives working for peace.

United Nations police have an essential role to play in preventing conflict and violence, including gender-based violence. It is uniquely placed to respond to the respective security challenges of populations who are subject to climate and social changes and are pushed into migration.

Let me highlight three things:

First, we note that insecurity is spreading, not only geographically but also in the **digital space**. A firm response, based on the rule of law and respect for human rights, is necessary. In this dimension, borders are erased and it is illusory to want to fight alone. This is why it is important that we share our knowledge and pool our efforts, by developing, among other things, the capabilities of our partners, particularly in deployment areas.

Second, with the withdrawal of certain missions, the need to strengthen coordination and **transition mechanisms** increases. The departure of the last peacekeeper should not be synonymous with suspension of activities for security sector reform. With UNODC, country teams, INTERPOL or regional organizations UNPOL can offer relays for the continuation of these activities, provided that integrated responses with long-term visions are established upstream.

Thirdly, the security of deployed personnel is essential for Switzerland, which is why it presented, with the support of 98 member states, last May a resolution on the **protection of humanitarian and UN personnel** which was adopted by the Security Council. Security. We have supported the principle of "Duty of Care" since 2015 and see it as an essential point for the deployment of our staff.

Mr. Police Adviser,

To conclude, we would like to reiterate our commitment to multilateralism which provides responses to the crises we are experiencing, including with regard to criminal threats against peace and stability. In this regard, we welcome that the current draft of the "Pact for the Future" underlines the importance of the rule of law, particularly in the context of peacebuilding.

Thank you for your attention.